

## Évaluation et orientation - Modalités d'application

Dispositions générales complétant le Plan d'études romand (PER) p. 28-29

		Classe secondaire		Classe générale
		Section p	Section m	Section g
<b>En fin d'année</b>	<b>Conditions d'appartenance à la section/classe</b>	<b>2 niveaux "A" au moins pas de niveau "C" + 2<sup>e</sup> condition réalisée</b>	<b>2 niveaux "B" au moins + 2<sup>e</sup> condition réalisée</b>	<b>2 niveaux "C" au moins + 2<sup>e</sup> condition réalisée</b>
<b>Condition 1</b>	<p style="text-align: center;">Français</p> <p style="text-align: center;">Allemand</p> <p style="text-align: center;">Mathématiques</p>	<p><b>Notes égales ou supérieures à 4</b> dans 2 disciplines à niveau "A" au moins Note inférieure à 4 : changement de niveau</p>	<p><b>Notes égales ou supérieures à 4</b> dans 2 disciplines à niveau "B" au moins Note inférieure à 4 : changement de niveau</p>	<p><b>Notes égales ou supérieures à 4</b> dans 2 disciplines à niveau "C" au moins Note inférieure à 4 : poursuite en niveau C</p>
<b>Condition 2</b>	Autres disciplines obligatoires	Pas plus d'une note inférieure à 4	Pas plus de deux notes inférieures à 4	Pas plus de quatre notes inférieures à 4
<b>Conséquences</b>	Conditions 1 <b>et</b> 2 remplies + recommandation du corps enseignant	Maintien en section p	Maintien en section m	Maintien en section g
	Conditions 1 <b>et</b> 2 remplies incluant un changement de niveau + recommandation du corps enseignant		Passage à la section à exigences plus élevées (p) 	Passage à la section à exigences plus élevées (m) 
	Conditions 1 <b>ou</b> 2 <b>non remplies</b>	Répétition de l'année ou transfert dans une section à exigences moins élevées (m) 	Répétition de l'année ou transfert dans une section à exigences moins élevées (g) 	Répétition de l'année dans la même section

Tramelan, le 6 août 2020